

CONCOURS MESURES & UNITÉS DU MONDE

Français et Sciences 2018

Du 20 mai 2018 au 31 octobre 2018

LE REGLEMENT

EN 18 ARTICLES

Ce concours est placé sous le Haut -patronage de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Il est organisé par des partenaires réunis autour du ministère de la Culture, Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), ainsi que du Bureau international des poids et mesures (BIPM).

L'année 2018 est l'occasion d'événements importants concernant la métrologie et le système international d'unités (SI).

Le concours est ouvert pendant 6 mois, du 20 mai 2018

(Journée mondiale de la métrologie) au 31 octobre 2018

Introduction générale

1/ Coordonné par l'association CST, le « Concours Mesures et unités du monde, Français et Sciences 2018 » concerne les enseignants ou formateurs. Il est proposé par des partenaires réunis autour d'objectifs communs. Principalement, il s'agit de promouvoir la langue française, la modernité et l'usage de cette langue. Thème et critères du concours sont interdisciplinaires. En effet les organisateurs souhaitent promouvoir une « double culture » littéraire et scientifique à la fois.

2/ Ce concours est gratuit et sans aucune obligation d'achat.

3/ L'année 2018 peut être qualifiée d'année de la métrologie, du fait de la révision historique du SI attendue en novembre 2018 et parmi les plus importantes depuis sa création : quatre des sept unités de base du SI seront redéfinies. Ce concours par sa durée de 6 mois (20 mai au 31 octobre 2018) permet au participant(e) de se documenter au préalable. Il est proposé à tous une méthode et une documentation sous forme de bibliographie, sitographie (voir le document recto-verso d'information).

4/ Le concours 2018 vise à associer savoirs, contenus et événements en lien avec la métrologie (notamment organisés en partenariat avec le BIPM) et la langue française, pour une vulgarisation francophone adaptée, auprès des enseignant(e)s littéraires et/ou scientifiques accompagné(e)s ou non de leurs élèves.

Consignes du Concours et participation

5/ Le thème proposé concerne « les poids, mesures et unités du monde », c'est dire sa complexité et son importance pour chacun d'entre nous. Si l'Homme est la mesure de toute chose, il a toujours utilisé au quotidien et dans la totalité de ses activités des systèmes de poids et mesures. Le ou la participant(e) peut se référer aux données actuelles du 21ème siècle comme faire référence aux savoirs et données historiques associant histoire, littérature et sciences.

6/ POUR PARTICIPER il suffit en deux pages au maximum (police 12 recommandée) de produire individuellement un texte (format Word, Pdf ou Open office). Ce texte doit répondre à la question du concours 2018 : « dans l'infiniment grand ou l'infiniment petit quelle est votre mesure et unité préférée ? ». Ce texte devra contenir les 5 mots choisis par le ou la participant(e) et notés dans le bulletin d'inscription sous forme d'un petit lexique. En cas de participation des élèves ou de jeunes apprenants, un niveau minimal de français est requis (niveau B1/CECR)

7/ Inscription et lettre de 2 pages sont adressées avant le 31 octobre 2018 aux organisateurs, uniquement par voie numérique selon le courriel d'information et de réception des participations : **mesures.concours-cst2018@sfr.fr**

Comment participer au Concours 2018 ?

8/ Ce concours a un caractère professionnel et interdisciplinaire. Il est ouvert individuellement aux enseignants ou formateurs, adultes en poste ou en responsabilité dans divers lieux : établissements scolaires, universités, instituts ou alliances françaises, bibliothèques, musées, etc. La participation des élèves est permise (voir l'article 9).

9/ **Exceptionnellement**, si un enseignant d'établissement scolaire souhaite associer ses élèves au concours Mesures et unités du monde, les participations collectives ou individuelles des élèves sont acceptées. Dans ce cas, pas plus de 5 lettres par classe seront adressées au jury. A l'enseignant(e) de sélectionner au plus 5 participations (5 lettres et 5 inscriptions maximum) et de les envoyer par la même voie numérique. Si 50% des seconds prix peuvent être réservés aux élèves, ils ne pourront prétendre, du fait de l'âge, au Premier Prix qui est un voyage et un séjour à Paris, en France.

Les Prix du « Concours Mesures et unités du monde »

10/ Ce concours est doté de 50 prix offerts aux 50 lauréat(e)s désignés par le jury mis en place par les partenaires. La réalisation ou l'envoi des 50 prix mettra fin au concours en décembre 2018.

11/ Le Premier Prix concerne les participants adultes. Il s'agit d'un voyage et séjour gratuit (hors dépenses personnelles) pendant 8 jours et 7 nuits. Destination et dates de ce séjour seront fixées en fin de concours (vers la mi-novembre 2018) avec l'accord du ou de la lauréat(e). Seul(e) le ou la lauréat(e) du Premier Prix sera contacté(e) et informé(e) de l'obtention de ce Prix.

12/ Les 49 autres prix seront des livres ou documents offerts par les organisateurs et adressés par voie postale selon l'identité et l'adresse indiquées dans le bulletin d'inscription. Ces seconds prix pourront être répartis par le jury entre participants adultes et participants élèves (voir l'article 9). En cas d'illisibilité du bulletin d'inscription ou de fausse adresse ou d'information erronée le prix sera distribué au lauréat suivant dans la liste dressée par le jury qui ne communiquera aucun classement ou résultat.

13/ Les organisateurs du concours adresseront, à partir du 20 mai, sur demande du participant à l'adresse-courriel **mesures.concours-cst2018@sfr.fr** les documents officiels du concours à savoir : document d'information, bulletin d'inscription (à compléter obligatoirement par voie électronique et à retourner avec la lettre proposée au jury) et règlement.

Critères du Jury quant aux choix des 50 lauréat(e)s

14/ Le jury analysera les lettres reçues pour désigner, selon des critères précis,

les 50 lauréat(e)s. Les critères fondamentaux sont énoncés ci-dessous :

a- la lettre répond au thème 2018 du concours Mesures et unités du monde ; b- l'écrit proposé sera personnel et créatif ; c- la lettre promeut une langue française de bon aloi ; d- la lettre s'inscrit dans une qualité interdisciplinaire où langue française et sciences s'enrichissent ; e- la lettre met en valeur les mots choisis par le ou la participant(e) (pas plus de 5 mots) ; f- son format total ne dépasse pas 2 pages (word, pdf ou open office); g- la lettre démontre une bonne qualité informatique, linguistique et littéraire ; h- la lettre promeut une « double culture » littéraire et scientifique à la fois ; i- la lettre démontre par son originalité, un réel travail préalable de documentation ; j- la méthode du participant, l'envoi et la lettre respectent le règlement du concours ; k- les dates d'envoi de la lettre et d'inscription sont respectés par le ou la participant(e) avant le 31 octobre 2018.

Quelques règles à accepter, si vous souhaitez participer au concours !

15/ Faire une recherche documentaire au préalable, Mesures et unités du monde sont à découvrir.

16/ Lire le règlement et le respecter, puis adresser dans les délais les documents de participation : lettre et bulletin d'inscription complété.

17/ Les participants gardent l'entière propriété de leurs écrits. Les organisateurs peuvent utiliser sans but commercial ou lucratif, ces écrits afin de valoriser le concours, les Auteur(e)s et leurs créations.

18/ En aucun cas les organisateurs ne rembourseront frais, dépenses ou prix invoqués par le ou la participant(e) quelle que soit la raison invoquée. Aucun dédommagement ne peut être invoqué, dans le cadre de ce projet culturel et éducatif, de gratuité totale et lié à un choix volontaire d'y participer.

Partenaires et organisateurs du « Concours Mesures et unités du monde, français et sciences 2018 »

Remerciements

Pour le Haut-patronage accordé par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Pour la participation et le soutien du BIPM.

Pour le soutien apporté par le Ministère de la Culture et de la Communication, la Délégation Générale à la langue française et aux langues de France.

Pour l'aide apportée par les Institutions et associations françaises suivantes :

- l'Association Culture Sciences et Territoires (CST),
- le Centre national d'études spatiales (CNES),
- la Fondation Alliance Française,
- la Fédération Internationale des Professeurs de Français (FIPF),
- la Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN),
- la CASDEN,
- l'Institut Français,
- Parigramme, l'éditeur Parisien.

Pour l'aide apportée à la diffusion du concours par :

- l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE),
- la Mission laïque française (mlf),
- les Associations françaises de professeurs :

APBG, association des professeurs de biologie géologie,

APHG, association des professeurs d'histoire et géographie,

UDPPC, Union des physiciens et des Professeurs de Chimie,

AFEF, association française des enseignants de français.

Sous le Haut patronage de :



Avec le soutien de la Délégation Générale à la langue française
et aux langues de France



Et le soutien de :



Et l'aide de :



Et diffusé avec l'aide de la Fondation Alliance Française, de la mission laïque française (MLF),
de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et les associations d'enseignants AFEF, APBG, APHG et UDPPC.

CONCOURS MESURES & UNITÉS DU MONDE FRANÇAIS ET SCIENCES 2018